



Affaire Sonko : La Commission Vérité, Réconciliation et Réparation gambienne confirme le rôle clé joué par l'ancien ministre de l'Intérieur dans les exactions commises pendant la présidence de Yahya Jammeh

Genève, le 26 janvier 2022 – Prévenu de crimes contre l'humanité et incarcéré en Suisse depuis cinq ans, Ousman Sonko fait face à de nouvelles accusations formulées par la Commission Vérité, Réconciliation et Réparations (*Truth, Reconciliation and Reparations Commission* - TRRC) en Gambie soulignant son implication dans la répression féroce qui a caractérisé le régime de l'ancien dictateur Yahya Jammeh.

Il y a cinq ans, jour pour jour, Ousman Sonko était arrêté en Suisse après une dénonciation pénale de TRIAL International. Le Ministère public de la Confédération (MPC) avait alors mis l'ancien chef de la police, puis ministre de l'Intérieur gambien, sous enquête pour crimes contre l'humanité. Le MPC lui reproche notamment d'avoir participé à des interrogatoires où les suspects d'un coup d'État avorté en 2006 avaient été torturés. Des violences sexuelles auraient également été perpétrées dans ce contexte.

Des exactions parmi d'autres

Les faits pour lesquels Ousman Sonko est placé sous enquête en Suisse ont été également examinés par la TRRC. Le travail de la commission a été lancé en 2019 pour mettre en évidence les exactions massives commises sous la présidence de Yahya Jammeh. Le 24 décembre 2021, la TRRC a rendu son rapport final, lequel liste les noms de nombreuses personnes soupçonnées d'avoir perpétré des atrocités sous l'ère Jammeh. Ousman Sonko y apparaît comme ayant joué un rôle primordial dans l'appareil répressif gambien. Le document met également en évidence plusieurs épisodes de violations graves qui ne seraient pas instruits en Suisse.

Tentative de dissimulation d'un massacre

La TRRC reproche notamment à Ousman Sonko d'avoir participé à la dissimulation du massacre de 56 migrants ouest-africains – dont 44 Ghanéens – en juillet 2005 par des « Junglers », une unité paramilitaire spécialement créée pour servir et protéger l'ancien Président gambien, aujourd'hui en exil en Guinée équatoriale. Selon la TRRC, Ousman Sonko aurait également planifié, en collaboration avec ce dernier, l'exécution de plusieurs détenus en 2012 et se serait rendu personnellement coupable de multiples autres actes de violences sexuelles, dont de nombreux viols dès les années 2000.

Pour Benoît Meystre, conseiller juridique chez TRIAL International, « ces nouvelles accusations mettent en évidence la place centrale qu'occupait Ousman Sonko, véritable cheville ouvrière du régime criminel de Yahya Jammeh, viennent renforcer le dossier et plaident plus que jamais pour le renvoi en jugement de M. Sonko. »

Le rapport de la TRRC peut être téléchargé à l'adresse suivante : <https://www.moj.gm/downloads>.